



**Charte des Partenaires  
de l'Acte de Bâtir  
Pourquoi ?**



CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉDUCATION POUR  
L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET LA CONSTRUCTION



***Le CREPAUC est une association qui a la qualité majeure de réunir tous les acteurs de la construction.***

► **Les membres du CREPAUC sont :**

- les **promoteurs constructeurs** (FPC)
- les **architectes** (UNSFA)
- les **bureaux d'études** (CICF)
- les **économistes** (UNTEC)
- les **géomètres** (Ordre des géomètres Experts)
- les **entreprises** (BTP Rhône)

L'INSA de Lyon et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) sont aussi membres.

Le CREPAUC est devenu un lieu unique d'échanges entre ces différentes professions qui se réunissent pour aborder les problématiques de la construction.

► **Pourquoi une charte ?**

Afin d'aider les acteurs de la construction, le CREPAUC a souhaité travailler sur une charte dont les orientations et buts initiaux sont : améliorer la qualité des prestations, améliorer les échanges au sein des équipes, gagner en productivité.

Cette charte portera sur l'organisation des échanges entre les Partenaires de l'acte de bâtir.

- répartition des tâches
- circulation de l'information
- échange des plans
- traçabilité des modifications
- planification des échanges.

La charte du CREPAUC ne se substitue pas aux référentiels élaborés par chaque profession (QualiCIM, MPRO...)

La charte est complémentaire aux démarches de qualité qu'entreprend chacun des acteurs dans sa structure.

# ► La Charte, mode d'emploi.

## ■ Arguments d'utilisation de la charte

L'aboutissement du projet de construction a commencé par un travail collaboratif entre Maître d'Ouvrage, architecte, ingénieurs, économiste et les entreprises.

Pour réussir totalement ce projet de construction, le CREPAUC propose une charte de bonnes pratiques en matière d'organisation des échanges entre partenaires. L'objectif est de faire émerger des pistes d'amélioration de leurs relations pour aboutir à des réalisations d'ouvrages de qualité.

## ■ Comment se procurer la charte ?

Sur le site **[www.crepauc.org](http://www.crepauc.org)**, vous pouvez télécharger librement la charte, son formulaire d'engagement, ainsi que cette pochette d'accompagnement.

## ■ Comment mettre en pratique la charte ?

C'est un outil collaboratif, il faut donc l'utiliser lors de la première réunion d'équipe de projet, réunissant Maître d'Ouvrage et Maîtrise d'Œuvre. Elle s'utilise comme un check-list. De cette réunion de partage doit ressortir une liste de décisions et d'actions engageant tous les participants.

## ■ Comment formaliser l'adhésion à la charte ?

Le formulaire d'engagement, porté par le Maître d'Ouvrage, le mandataire de la Maîtrise d'Œuvre ou une entreprise principale, sera signé par tous les partenaires (une copie sera remise à chacun).

Ce formulaire pourra être une des pièces contractuelles.

Réussir  
une construction  
est avant tout  
un travail collaboratif  
entre Maître d'Ouvrage,  
architecte, ingénieurs,  
économiste  
et entreprises.  
Cette charte  
a pour objectif  
d'aider et d'améliorer  
la relation  
entre partenaires  
pour aboutir  
à des réalisations  
d'ouvrages  
de qualité.



**CREPAUC**

23 avenue Condorcet  
69608 Villeurbanne Cedex

**[www.crepauc.org](http://www.crepauc.org)**